

FICHE DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Adhérent

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Tél portable: _____ Autre téléphone: _____

Cadre réserve à l'administration des SCUBABOUS

Date de l'emprunt : ___/___/_____ Date prévue de retour du matériel : ___/___/_____

Chèque de location N° _____ d'un montant de _____ €

Chèque de caution N° _____ d'un montant de _____ €

Cadre Scubabous ayant réalisé l'emprunt : _____

Date du retour effectif: ___/___/_____

Matériel emprunté

Détendeur <input type="checkbox"/>	Gilet <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>
Indiquer N° modèle	Indiquer marque, taille et n° de série	
<input type="checkbox"/> Manomètre OK <input type="checkbox"/> Respiration sur détendeur & octopus OK <input type="checkbox"/> Direct system OK <input type="checkbox"/> Embouts buccaux & collier OK	<input type="checkbox"/> Test de surpression <input type="checkbox"/> Poignées des purges en bon état <input type="checkbox"/> Fen Stop OK / Absent <input type="checkbox"/> Attaches plastiques en bon état	
Remarques sur l'état du matériel		

Retour matériel

Général	Remarques	Remise caution
Nombre de plongées : _____ <input type="checkbox"/> Etat correct <input type="checkbox"/> Besoin d'inspection <input type="checkbox"/> Autre		Date & signature de l'emprunteur

Tarifs

MATERIEL	WEEK-END, Sorties 4 jours	SEMAINE	FORFAIT VACANCES (> 15j)	CAUTION
DETENDEUR	15 Euros	35 Euros	45 Euros	300 Euros
GILET	20 Euros	35 Euros	50 Euros	250 Euros
PALME, TUBA et MASQUE	5 Euros	10 Euros	15 Euros	50 Euros
BOUTEILLE 12L	20 Euros	40 Euros	50 Euros	250 Euros
GoPro	20 Euros	40 Euros	50 Euros	350 Euros

LES SCUBABOUS

21, Allée de la Belle-Feuille 92100 BOULOGNE

Tel. : 01 46 05 17 52 – Mobile : 06 30 38 59 50 – www.scubabous.com

Association déclarée en préfecture N° : W923002932 – Siret : 448 262 741 00011 – APE 9312Z

Agrément Jeunesse et Sports N° : 92/S/566

FICHE DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Article 1 : La mise à disposition de matériel de plongée est ouverte à tous les adhérents plongeurs des SCUBABOUS. Le matériel concerné par cette mise disposition est le suivant : détendeurs, gilet, palmes, masque et tuba, blocs et GoPro.

Article 2 : La réservation du matériel s'effectuera par l'intermédiaire de la fiche de mise à disposition du matériel qui sera envoyée à la personne responsable **Olivier Malheurty**, soit

Par email : kynopi@yahoo.fr Par tel. : 06.50.22.96.94

Article 3 : La mise à disposition du matériel s'effectuera **uniquement le lundi de 20H30 à 21H00 contre paiement (ou toute autre horaire indiquée par le responsable du matériel)**. Deux chèques devront être établis à l'ordre des SCUBABOUS l'un pour la caution et l'autre pour la mise à disposition du matériel. **Aucun matériel ne sera mis à disposition en l'absence de chèques et de la fiche rempli.**

Article 4 : Le retour du matériel s'effectuera **uniquement le lundi suivant la fin du prêt avant le briefing entre 20H30 et 21H00**. Au-delà de cet horaire, une semaine supplémentaire par semaine de retard sera facturée à l'adhérent emprunteur.

Article 5 : Le matériel mis à disposition est en état de fonctionnement. Il sera vérifié avant chaque mise à disposition ainsi qu'au moment de sa restitution. La signature de l'adhérent sera obligatoire sur la fiche de « mise à disposition du matériel » et engagera son accord et sa responsabilité sur les points suivants :

- En cas de perte et de vol du matériel emprunté, « l'adhérent emprunteur » accepte l'encaissement de son chèque de caution pour remplacement du matériel perdu ou volé.
- En cas de dégradation du matériel, « l'adhérent emprunteur » s'engage à régler la facture de remise en état, faute de quoi son chèque de caution sera encaissé. Les réparations dues à l'usure ou aux pannes survenues lors d'une utilisation normale dans les règles de plongée, seront prises en charge par les SCUBABOUS. Il est rappelé qu'il est interdit de démonter le matériel.

Article 6 : L'adhérent emprunteur devra signaler lors de la restitution du matériel les éventuelles anomalies constatées afin que le « Responsable matériel » puisse faire le nécessaire pour assurer la remise en état.

Je, soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance du règlement de mise à disposition du matériel de plongée.

Date : ___/___/_____ Fait à : _____

Signature de l'adhérent emprunteur
(précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Le président des SCUBABOUS
Sébastien SABATIER



LES SCUBABOUS

21, Allée de la Belle-Feuille 92100 BOULOGNE

Tel. : 01 46 05 17 52 – Mobile : 06 30 38 59 50 – www.scubabous.com

Association déclarée en préfecture N° : W923002932 – Siret : 448 262 741 00011 – APE 9312Z

Agrément Jeunesse et Sports N° : 92/S/566